LA

POVRMENADE

DV PRE' AVX

CLERCS.

M.D C.XXII.

THE NEWBERRY
LIBRARY

Case
F
39
.326

1622p.o

47-2035

La Pourmenade du Pré aux Clercs.

CE fut le vingt-huictieſme de Iuin, que me pourmenant ſur le Pont Neuf, attendãt la farce qu'à accouſtumé de ioüer ſur le ſoir Tabarin, pour mieux vendre ſes denrees, que ie m'arreſtay à la bouticque mobile, quoy que par excellence, d'vn marchand Libraire en liures du temps paſſé, comme il y en a pluſieurs ſur ce Pont, & regardant l'vn apres l'autre les tiltres des liures qui eſtoient en ladite bouticque, i'en trouuay vn intitulé *La ſcience du bien & du mal*, moy quelque peu curieux, encore quelquesfois trop, ie commençay d'en lire vn chapitre, lequel n'eſtoit pas long, comme eſtoient auſſi les autres, le liure n'eſtant gueres ample, & l'ayant leu auec quelque contentement, ie pourſuis à lire le ſecond, & puis le troiſieſme, & ainſi iuſques au ſeptieſme, où ie trouuay eſcrit vne hiſtoire, ainſi comme ie la veux raconter, ſçauoir, qu'vn iour vn certain Empereur, lequel ie ne nomme, comme n'eſtant auſſi nommé, courant le cerf auec ſes gens, ce qu'il auoit

fait presque tout le iour sans rien prendre : & ne voulans retourner sans proye, se délibera de le courir iusques à la nuit, ce qu'il fit : mais icelle approchant, & ne voyant pas presque du tout a se conduire, s'arresta pour attendre ses gens, lesquels estoient fort loing derriere qui ne pouuoient courir si bien que luy, comme n'ayans de si bons cheuaux, & comme iceux ne s'approchoient selon son desir, leurs cheuaux estans fort las & fatiguez de la course, se mist à esgayer son cheual par cy par là, ce que faisant rencontra vne grotte faicte de branche d'arbres auec les feuilles (car c'estoit sur la fin du mois d'Auril) ce que voyant il se hazarda de regarder dans icelle: mais auparauant il vouluit sonder s'il y auoit quelqu'vn, & en appellant dict, *qui me monstrera le vray chemin*. Or dans icelle grotte il y auoit vn certain philosophe, qui y faisoit sa retraicte (ce qui s'est veu autresfois, que des hommes quoy que sçauans, toutesfois se retirer dans les deserts pour mieux posseder la tranquillité d'esprit, comme vn Diogenes, vn Crates & plusieurs autres) lesquels oyant la voix d'vn homme eut quelque peur, mais peu de tẽps: & se mist à sortir pour voir qui s'estoit l'Empereur le voyant, luy demanda ce qu'il faisoit en ces deserts? il fit responce qu'il apprenoit sapience & le vray chemin de vertu, l'Empereur le pria de luy en donner quelqu'instruction pour mettre en pratique: ce que ne desdaignant refuser, mist la main à la plume, &

escrits ces mots, *quand tu voudras faire quelque chose, regarde ce qu'il t'en peut aduenir.* L'Empereur print ce papier le plia le mist en sa pochette, & puis le remerciant dressa son chemin droict vers ses gens qui n'auoient peu courir iusques à luy, & les ayant attaints, s'en retourna auec iceux, & sans proye à son Chasteau & fist mettre & coler ce papier, qu'il auoit receu de ce Philosophe, au deuant de la porte de la Chambre de son Cabinet. Aduint vn iour qu'il desmit quelques siēs Seigneurs de leurs estats & offices pour quelque faute, leur commendant de ne se trouuer iamais en sa presence, lesquels se voyant ainsi mal traittez & en la disgrace perpetuelle de leur Prince, resolurent de s'en venger, & sur le Prince mesme, ce que pour executer furent corrompre par argent le Chirurgiē qui auoit de coustume faire la barbe vne fois le moins à l'Empereur, luy enchargeant que la premiere fois qu'il luy feroit la barbe, qu'il luy coupast quand & quand la gorge de son rasoir. Ce qu'ayant promis, le iour arriue qu'il fust mandé pour aller au Chasteau selon sa coustume, & entrant en la chambre, leut ce papier, ce qu'aussi-tost luy donna telle espouuante qu'il demeura à demy mort.

Moy ayant leu iusques à ceste frayeur, sans m'enquester du reste, ie marchāday ce liure: mais ne pouuans conuenir de prix auec le Libraire, ie fus voir iouer la farce, puis ie m'en retourna chez moy: ou ie ne fist que ru-

miner ceſte ſentence toute la ſoiree, & iuſques au lendemain iour de S. Pierre, auquel apres Veſpres ie fus au Pré aux Clercs, pour pouuoir voir de loing le feu qui ſe deuoit faire le ſoir, & ce afin de n'eſtre bruſlé d'aucun petart ny d'aucune fuſee. Et comme ie ne pouuois m'empeſcher de ruminer ceſte ſentence eſtant auſſi tout ſeul de compaignie: car eſtans pluſieurs l'on s'entretient de diſcours, qui peuuent mettre en oubly, pour le moins quelque temps, toutes les fantaiſies qui peuuent nuire à noſtre eſprit, ayant dõques faict quelque peu de chemin tout ſeul, ie rencontray vn de mes couſins, ce qu'il y auoit long-temps que ie deſirois, auquel ayãt demandé comme il ſe portoit, & tout ce qui s'enſuit, ie luy racontay ceſte ſentence que i'auois leuë, dont il fut tres-ayſe, & eut bien deſiré de veoir auſſi le liure, mais cela ne ſe pouuoit faire pour lors. Apres auoir cheminé enſemble quelque quart d'heure, ou enuiron, diſcourans de ce qui court ordinairemẽt par la ville, nous nous miſmes à l'ombre d'vne muraille qui entouroit vn iardin, où il y auoit pluſieurs arbres qui portoient fruits, & deuant nous pluſieurs arbres qui portoient ſeullement fueilles, ce que conſiderant, ie le pria de dire quelque choſe ſur iceux arbres, luy demandant la cauſe pourquoy les vns rapportoient fruict, & les autres point. Apres pluſieurs reſpõces, il me dit pour concluſion, que les arbres reſſembloient aux hommes, les

vns eſtans morts ne produiſans que fueilles, ſçauoir les œuures mortes, & ainſi qu'ils ne meritoient, comme iceux arbres, qu'à eſtre coupez & mis au feu. Les autres viuans & qui produiſent fruicts: & tout ainſi que les fruits profitent à l'hõme, ainſi les œuures d'vn hõme de bien profitent au public, & partant meritent d'eſtre en perpetuelle memoire à la poſterité, ainſi que les bons arbres meritent d'eſtre conſeruez.

Alors ie le pria de m'apprendre quelque choſe de moral ſur ce ſuiect, car ie ne deſire ſinon que touſiours d'apprendre, ce que tous doiuent auſſi faire, & principalement de gens lettrez & ſçauans, comme eſt mon couſin. Lui n'oſant me refuſer peur d'eſtre eſtimé ingrat des dons & faueurs que le Ciel luy contribuë, commença à me diſcourir, premierement ſur les arbres morts, laiſſant les vifs pour apres.

Les Eccleſiaſtiques, dict-il en premier lieu, ne ſe maintiennent ſelon leur deuoir. Car vous en verrez tels qui n'ont pas vn poulce de ſcience, & neantmoins ſe veulent preualoir au deſſus de ceux à la ſcience deſquels, & non à la ſcience ſeulement, mais meſme à la moindre parcelle de leur ſcience ne pourront iamais attaindre, & qui toutesfois ne laiſſent de les meſpriſer, blaſmer, ſoit en general, ſoit en particulier, comme eſtans deſpitez, ce qui ſe faict par enuie, de ne pouuoir eſtre en telle renommee, ce qui eſt leur propre fau-

re: car combien en voyez-vous qui s'amuſeront pluſtoſt à voir des bagatelles, folies, farces, & milles autres inuentions d'attrapper l'argent, que d'employer vn quart d'heure pour iour, à lire quelque bon liure, qui pourroit porter proffit, & a eux, & au public, comme eſtans ceux qui doibuent remonſtrer aux autres, & ſur leſquels les laicques ſe mirent: mais ſçachez que leur enuie ne mourra iamais: mais iceux mourront, & s'ils ne ſe retiennent de blaſmer les vertueux, ils ſeront enregiſtrez au liure de ceux deſquels on dict, *qui dixerit fratri ſuo, fatue, reus erit gehennæ ignis*, & auront pour blaſon, *magis amant tenebras quam lucem.*

Vous en verrez d'autres qui marcheront du tout en habits de ſoldats, d'autres en habits de courtiſans, d'autres ſans tonſure, la barbe à la mode, la perruque en teſte, d'autres entretenans garçes, & ie ne ſçay quelles autres canailles: d'autres qui eſtans remplis de benefices, iuſques à la gorge, ne laiſſeront de pourchaſſer à fruſter meſme ceux qui en ſeront les vrais poſſeſſeurs. Helas! d'où vient que l'on voit tant de pauures Preſtres demãder l'aumoſne dans les ruës eſcartees, n'oſans ſe monſtrer pour oſter ſcandal? C'eſt bien la faute de tels milhours, auſquels ſi vous vous plaignez, vous aurez auſſi toſt reſponce, c'eſt pour mon nepueu? n'oſans dire pour mon fils, & au lieu de trouuer la vie, ils trouuent la mort. Hé, bon Dieu! *ſic populus, ſic ſacerdos.*

Tout-

Tout-beau, celuy dis-ie alors, n'aduancez plus en tels discours sur les hommes d'Eglise, encore que l'on les cognoisse trop bien: car ce sont les seruiteurs de Dieu, & quoy qu'il y en aye quelques desprauez, toutesfois il vaut mieux se taire laissant tout cela à la toute sagesse & diuine bonté, que d'offencer icelle, parlant des vices d'iceux, parlons plustost des nostres. Bien, ce dit-il, n'en parlons plus: mais bien des autres, & sans taxer aucun particulier. Ie le veux bien, ce dis-je, desirant tousiours d'apprendre quelque chose.

Les Iuges (ce dit-il alors pour le 2. lieu) vous les verrez quelquesfois condãner quelqu'vn soit à la mort, soit à quelqu'autre peine, mais pour de l'argent. Ayez trouué quelque voleur insigne, ou meurdrier chez vous, faictes le conduire en prison, il vous coustera de l'argent beaucoup, demandez apres iustice, l'on vous demandera si vous vous portez partie, si vous dites, non, on deliurera le coulpable: si vous dictes, ouy on s'enquestera quel estat vous estes, quels moyẽs vous auez si la bource est bien ferree, & puis cela estant sçeu, l'en fera durer le procez plus que vous ne pẽsez, & apres auoir tiré vne partie de la substance de vostre bource, alors on condamnera le pauure miserable à estre flagellé deuant vostre porte, ou aller aux galleres, lors qu'il aura merité la mort: mais si c'est quelqu'vn qui soit accusé de peu de chose ou a faux, s'il y a seulement quelques amys qui prient le

Iuge, alors sans attendre, il sera condamné à la mort, qui ne meritera pas seulement quelquesfois amende honnorable: & ainsi l'on pend les petits larrons, & les gros demeurent en vogue comme plusieurs font de nuict, ie ne veux pas dire que ce soient ceux qui sont destinez pour garder la ville de nuict, & empescher qu'il ne se fasse quelque sedition, meurdre, ou vol, non, non, ie n'ay garde, car ils sont trop honnestes gens, sçauoir de iour. Si quelque gueux, comme il arriue assez souuent, faict quelque querelle d'Alleman, à vn Bourgeois, & l'aura outragé & blessé, allez vous en plaindre: apres que vous aurez despencé beaucoup en frais, pour conclusion vous n'aurez autre response, sinon, Que voulez vous à ce pauure gueux, à ce pauure miserable, ne voyez-vous pas qu'il est tout nud, qu'il n'a pas le sous, & par ainsi qu'il n'y a rié à mordre sur luy: là, il n'y retournera plus, & ainsi l'on vous paye de telle monnoye. Au contraire si le Bourgeois à quelque peu frappé le gueux: olors on enquestera si le Bourgeois est bien fondé, s'il a bonne bource, s'il a pignon sur ruë: puis l'on dira: hà hà, c'est vn mutin, on ne voit autre que luy faire tels traicts, il faut vn peu qu'il patisse, il est trop à son aise: mais l'on ne s'enquestera pas si le gueux se sera luy mesme blessé, pour auoir de l'argent, comme cela se faict ordinairement, & ainsi l'on condamnera le pauure Bourgeois à vne grosse amande enuers le gueux, ce

qui me touchent le plus souuent, & puis aux frais qui ne sont petits, & le tout pour enrichir leurs enfans: & ainsi *inimici nostri sunt iudices.*

En 3. lieu vous verrez les Aduocats, & Procureurs tenir quelquesfois les procez 2. ou 3. ans, voire bien d'auantage sans les faire iuger au profit de ceux à qui il appartient, & cependant tousiours suçent la substance de la pauure veufue, du pauure orphelin, & de celuy le plus souuent qui aura le meilleur droict, & puis les feront renuoyer dos à dos peur recõpense de tous les frais qu'ils auront faits. Si vous les allez veoir, & prier de donner ordre à ce que vostre procez soit bien tost iugé, si les mains, ou premierement ils regardent, ne sont remplies, ou prestres & ce remplir pour infondre en leurs bources: alors on vous dira, Monsieur venez demain, & puis reuenant le lendemain, venez demain, *& de cras in cras labitur omnis ætas*, iusques à ce qu'ils ayent veu vostre bourse ouuerte, & vos liberalitez espanchee. Si c'est vn pauure manan des champs qui ne peut venir tous les iours, s'il manque à apporter quelque chose à mettre à ce croc, il n'aura response autre que, mon amy la commodité ne se presente pas maintenant de penser à vous, par ce que vostre besace est vuide, reuenez vn autre Samedy, auec la besace plaine, ie regarderay à vostre affaire, & ainsi ils ne prolongent les procez que pour des-

ſubſtanter le manan, faire bien bouillir la marmitte aux deſpends d'iceux (ce que font auſſi les peres, les enfans deſquels poſſedent benefices) faire porter cornes : mais bien hautes, colliers de perles, habits à la mode à leurs femmes, faire leurs filles Damoiſelles, faire les grands parmy le monde, & autres particularitez qui ſe voyent tous les iours à veuë d'œil : ce que l'on peut dire auſſi (pour le 4. lieu des Notaires, qui font de faux contracts, ne mettent les ſolemnitez ordinaires, & autres choſes ſemblables : & meſmes ſans neceſſité, ains par auarice trauaillant les Feſtes & Dimanches : de tous leſquels on peut dire à bon droict, *Omnis ſapientia eorum deuorata eſt.*

En 5. lieu, vous verrez les Sergens à la chaſſe perpetuellement, non pour s'acquitter de leur deuoir, mais pour trouuer à mordre ou on ne peut. S'ils prennent les volleurs (ce qui ſe peut dire auſſi de pluſieurs Officiers) ils prendrõt le chemin de la priſon: ſi la piece ſe couſle dans la main : auſſi toſt ils retourneront bride vers quelques ruës eſcartees, ou le congé ſera donné aux ſurpris & par ainſi l'on ſera vollé & pillé de tous les coſtez : d'autres feront querelles d'Alleman pour auoir à ſoupper, d'autres iront és bordels, non pour mal, ains pour chercher ceux qui y ſont, faire ſemblant de les mener au Chaſtellet, ce qui ſeroit bien faict : mais la piece ſe deſlachant en chemin fait que dés

le ſoir on les laiſſe aller à leurs premieres couſtumes (ce qui eſt cauſe de beaucoup de maux qui ſe commettent dans les Villes où la police eſt corrompuë, ce qui ſe dit en paſſant) d'autres prendront ou ils pourront, comme ceux qui meinent les pauures d'vne ruë, & les laiſſent en l'autre auec la piece, deſquels l'on peut dire, *Anima eorum in ipſis deficiunt.*

En 6. lieu, vous verrez les marchands ſe damner pour vn liart: les vns veulent gaigner ſur leurs marchandiſes vne fois autant quelle leur a couſté: les autres donnent mauuaiſes marchandiſes pour bonnes: & auec obſecrations, blaſphemes, iurements, maudiſſons, inuocations du diable, & autres milles meſchancetez. Les vns permettent (quand ils ſont en leurs bouticques) pour mieux vendre leurs denrees, que les marchands, comme il ſe voit au Palais, pour peu de choſe & quelquesfois pour rien, s'amuſent à parler à leurs femmes de choſes laſciues, ſalles, deshonneſtes, auec attouchements, regards, & tout ce qui peut prouenir de telles actions, comme detractions de ſon prochain, parler de l'vn, rire de l'autre: ou pour regarder celle-cy, ou celle-là: & le tout pour vendre, ou vne douzaine d'eſguillettes de ſoye, ou vn collet à la mode, ou vne bource d'enfant, ou vne dragme ou deux de parfum pour ſa perruque, ou pour parfumer les cornes de ſa femme, diray-je bien

pour vne petite eſpee à mettre au coſté de bois d'vn enfant : ou vne eſguille de verre : & ainſi pour peu de choſe.

En 7. lieu vous verrez aux halles pluſieurs gueux qui ne s'amuſent qu'à piller & deſrober les vns & les autres, tant les achepteurs que les vendeurs, à leur coupper leurs bources à fouïller dans leurs hottes & paniers : les autres pour mieux auoir leur proye chanteront chanſons deshonneſtes, ſalles tantoſt de l'vn tantoſt de l'autre, ſans eſpargner ny les Dimanches & Feſtes, ny les iours Saints, & auſquels le monde doit eſtre en deuotion, comme en la Quarantaine, Aduẽts de Noël, Iubilez & autres iours en pluſieurs lieux & places publiques, las ! où ſont les Commiſſaires ? c'eſt-la où ils gaigneroient de frãche-marguerite, & ou ils auroient du butin pour le corporel, attandant du Ciel le ſpirituel. Choſe deplorable en vne Ville de Paris ! Ville Metropolitaine de la France, la demeure ordinaire de noſtre Roy Treſ-Chreſtien, & de toute la Cour : la boutique des bõnes lettres, le magazin de pieté, la retraicte des hõmes ſages, ſçauans : des prudents Magiſtrats : bref de tous hommes d'honneur. Choſe diſje deplorable ! de veoir auſſi dans les halles & autres marchez ordinaires, des femmes leſquelles en vendant leurs viures, ſi vous en offrez moins qu'elles ne deſirẽt, fuſſe la perſonne la plus renommee de toute la France : la elle y ſera blaſonnee de toutes iniures, im-

precations, maledictions, taxes d'honneurs, & le tout auec blasphemes, iuremens, chose qui ne se deuroit souffrir? C'est là où l'on verroit pieté des gens de bien, & qui ne respirent qu'à vsure selon leur deuoir: c'est là où il faudroit mordre, quoy qu'honnestement & le tout pour correction, entant que Dieu y est beaucoup offencé, ce qui peut estre cause des malheurs qui nous arriuent quelquesfois, sont celles desquelles l'on peut dire, *vel multum loquaces, vel vino feruientes.*

En 8. lieu, vous verrez les Escoliers plus desbauchez que iamais, portant armes, pillans, tuans, paillardans, & faisans plusieurs autres meschancetez, les maistres desquels negligent d'y mettre ordre, & ainsi desrobent l'argent de leurs parens en desbauches, salletez, & quelquesfois emportent l'argent de leurs maistres, changeans tous les moys de nouueaux, dont les maistres quelquesfois en sont cause, ne les chastians comme ils meritent. Comme aussi plusieurs enfans de familles, seruiteurs & seruantes qui ne sont remplis que de desobeyssances, de libertez, de volontez, de folies, de quaquets, de salletez, de iuremens, de poltronneries, de paillardises, de volleries: bref de plusieurs autres malices, lesquels les peres & meres, maistres & maistresses ne chastient en temps & lieu: ce qui est cause que les fils & seruiteurs viuront en plaines libertez, hanteront

mauuais garçons, tauernes, tripots, bordels, auec baſtons, eſpees, paignards : & ainſi on ne fait des vagabonds, enfans perdus, eſclaues de Sathan, heritiers de potences, tiſons d'enfer, & le tout par la faute des peres, & auſſi l'on verra les filles & ſeruantes à hanter filles perduës, chercher amoureux, à s'atiffer pour plaire au monde, à dire chaſos des honneſtes, à dettracter de ſon prochain, à deſobeyr, à employer les Veſpres & Sermons auec des garçons, & ieunes folaſtres, à diſcourir d'amours, a entendre dire choſes nouuelles, à oüyr parolles ſalles, à endurer attouchemans impudiés, à donner & receuoir œillades : bref en pluſieurs autres libertez illicites à des filles, qui ne tendent qu'à la defloration, à la diffamation, à la des honeſteté, à impureté, à faire offencer Dieu à autruy, à faire des honorer vne famille vertueuſe, à paillardiſes, fornications, & autres milles impudicitez : & le tout par la faute des meres & maiſtreſſes, ô peres & meres maiſtres & maiſtreſſes qui lirez cecy prenez-y bien garde, & regardez s'il n'a rien pour vous, ne vous damnez pour vos enfans, & ne leurs eſpargnez la verge, couppez broche à tous malheurs dés leur tendre ieuneſſe, & n'attendez qu'ils ſoient endurcis à meſchancetez: conſiderez ce que dit le Sage: *Noli*, ce dit-il, *ſubſtrahere à puero diſciplinam : ſi enim percuſſeris eum virga, non morietur tu virga percuties eum : & animam eius de inferno liberabis.*

Virga

Virga enim atque correptio tribuit sapientiam.

En 6. lieu, vous verrez les Medecins & Chirurgiens qui allans veoir les malades, leurs ordonneront medecines, iuleps, & autres breuuages: mais non selõ les preceptes, peut-estre qu'ils ne les sçauront pas, ou notablement negligeront de les estudier, encore que le malade en guarisse, ie ne voudrois pas toutesfois m'asseurer de leur salut. Les autres appliqueront medicaments à la maladie auparauant que de la cognoistre. Les autres feront leur experience sur le malade. Les autres desdaigneront de visiter les pauures attenuez de maladies, faute que le teston ne pourra courir tous les iours dans la main. Les autres prolongeront la maladie, ou les maux pour auoir plus d'argent, ou cõseilleront au malade d'achepter des medicaments plus vne fois qu'il n'en faudra, & qui ne pourront seruir: & plusieurs autres abus qui se commettent par les Medecins, Apoticaires & Chirurgiens, *Qui vel artem ignorant, vel negligenter agunt.*

En 10. lieu, vous verrez les tuteurs & curateurs des enfans mineurs, aux despends diceux, achepter estats, offices, maisons, heritages terres, meubles, habits, & autres commoditez: & ce pendant les pauures petits orphelins qui ne sçauent & ne peuuent deffẽdre leurs causes, sont à crier apres vn morceau de pain & vn verre d'eau, vn peu de baume ou pommade pour frotter leurs gal-

les & vlceres, leſquelles ils accueillent faute de linge blanc, habits nettoyez, & autres petites commoditez qui leur ſont deniees par ces mal-heureux tuteurs & curateurs, pipeurs & pires que les larrons meſmes: & cependant apres qu'ils ont tout diſſipé, il arriue que les pauures orphelins viennent à auoir aage nubil, bons partis ſe rencontrent: mais qui ſont pluſtoſt du party de ceux à qui l'on dit: *Neſcio vos*, que d'eſtre eſcoutez, pluſtoſt refuſez, qu'acceptez, faute de l'argent d'iceux qui ſera pluſtoſt employé au mariage des enfans du tuteur, qu'à ceux à qui il appartient, & par ainſi les pauures enfans pauures de biens, comme auſſi le plus ſouuent de pieté & de lettres (comme il faut penſer de telles gens qui n'ont garde de deſpendre argent à les faire eſtudier, craignant que par la ſcience ils n'apprennent à ſçauoir ce que c'eſt que de viure, comme le plus ſouuent ils ne ſçauent pas lire.) Gens qui ne meritent de viure: ains d'eſtre engloutis tous vifs la bas pour y iamais ſe repentir de leurs vices, quoy qu'inutilement, & deſquels à bõ droict l'on peut dire, *de pupillorum bonis comedunt apides, & bibunt vinum libaminum.*

En 11. lieu, vous verrez les Feſtes & Dimanches pluſieurs deuotions erronees, pluſieurs pourmenades, pluſieurs eſbattemens. Pour le prrmier vous verrez ſeruiteurs & ſeruantes ſortir ſans congé de leurs maiſtreſſes, & aller aux Religions à leur deuotion.

deuotion qui apporte plus d'incommodité que de commodité. Car par icelle les maistres & les maistresses offençent le plus souuent en murmurant d'iceux, ne trouuans la besongne faicte comme ils desirent, la refection accommodee selon l'ordinaire, les enfans a estre habillez a ie ne sçay quelle heure, la maistresse n'ayant ses hardes comme elle desire, qui est cause que quelquesfois elles n'osent, non de neccessité, mais de honte par ambition, aller à la Messe le iour de Feste, & puis quand elles sont venuës, c'est à crier d'vn costé, sçauoir la maistresse de l'autre la seruante, & qui tous deux offenseront Dieu par plusieurs façons, la seruante se faschera de ce que dira sa maistresse, luy rebectera, luy dira quelquesfois parolles rudes, & ce auec mensonges, disans venir d'vn lieu ou ils viendront de l'autre : bref toutes ces deuotions nuisent plus tant d'vn costé que d'autre qu'ils n'apportent de profit, encore que les maistresses n'en façent pas moins quelquesfois que leurs seruantes, & par ainsi (qui plus est) les Parroisses sont desertees, qui est vn des plus grands abus qui soit en l'Eglise. Car s'ils sont malades, les Religieux n'auront garde de leurs administrer les Sacrements, & eux de les en prier, ce sera à faire à Monsieur le Curé, encore que quelques vns s'en soient voulus mesler, qui est contre tout droict diuin & humain. Et bien il viendra, & ne cognoissant son parroissien ny ses

humeurs, ayant esté de la parroisse libertine, ie ne dis pas de celle de Charanton, car c'est la parroisse de tous malheurs, & elle ne cognoissans aussi son Pasteur, ne pourra en quel moyen se descouurir à luy, n'estant pas son ordinaire, & ne pourra entendre ses remonstrances & bons enseignemens pour la preparation, tant des Sacremens que de la mort, si le temps d'icelle y echet pour le malade, & pour ce sera vne confusion, & vne inquietude grande en l'ame du malade, qui n'est pas peu de chose pour ceux qui approchent de la mort. Ie conseillerois volontiers à celuy-la de ne plus faire telles deuotions, & d'aller plus souuẽt à leurs parroisses qu'ils n'auront fait au temps passé? car *obedientia magis placet quam sacrificium.*

Pour le 12. vous verrez d'autres qui au lieu d'assister à la Messe de Parroisse, au Sermon & Prosne, ils iront soubs pretexte de voyage à Nostre-Dame des vertus, ie ne dis pas que ce soit mal faict, ains vn tres-sainct voyage, mais il le faut faire comme il faut, cõme aussi des autres, & autres lieux en tout Paris, ou la pluspart ne vont que pour grenoüiller, gourmander, rire auec filles & autres insolences: comme ceux aussi qui durãt le Sermon & Vespres du soir, s'en vont esbattre, c'est bien fait de se resiouyr, mais honestement, ça & la, lesquels toutesfois ne sont pas a ieung, se couchent dans les bleds, gastent & rauagent tout, bref ils y commet-

tent beaucoup de malices, qui n'eſt qu'vn ſigne de liberté inſolẽte, & le plus ſouuẽt venerienne: car *ſine cercere & Baccho friget Venus.*

En dernier lieu vous verrez les Heretiques, Huguenots & Rebelles participer auſſi à cét arbre de mort, & encore que ie pourrois m'eſtendre plus au long ſur les geſtes & meurs d'iceux: ie me contente ſeulement de la laiſſer à preſent à tous, veu que tous les iours l'õ en dit aſſez, encore qu'ils meritent plus: ie leur diray ſeulement qu'ils ſe demettent de la rebellion enuers leur Roy, & luy rendre obeyſſance comme ils doiuent, ce qui eſt tres-iuſte, ou de trouuer non pour pardon, ains pour recompenſe vne ruine totalle de leur ſecte & religion, auec ceſte deuiſe, *Iter impiorum peribit.* Moy voyant qu'il s'eſlargiſſoit trop en ces diſcours, & que le Soleil sẽbloit deſia s'abbaiſſer, ie le pria de laiſſer l'arbre mort, & diſcourir ſur le vif, ce qu'il m'accorda treſ- volontiers, & commença ſur l'arbre mort.

En premier lieu, dit-il nous auons maintenant de bons Eccleſiaſtiques, leſquels viuent fort prudemment, ſagement, & ſe maintiennent ſelon leur deuoir: & qui employẽt plus de temps à l'eſtude des bonnes lettres, qu'à courir, qui ne s'eſtudient qu'à l'humilité, à beniſtre ceux qui le perſecutent, & prier pour ceux qui diſant mal d'eux: louẽt la ſcience des autres, s'eſtudient a bien dire & monſtrer bon exemple: car: *prius eſt faciendum &*

poſtea dicendum, ſelon qui eſt dit que, *qui fece-rit & docuerit hic erit magnus in regno cælorũ*, vous les verrez auſſi en habits decents, auec ſouſtannes & manteaux longs touſiours, & auec toute modeſtie, retirez de la compagnie des femmes, excepté les neceſſitez ſpirituelles, les autres qui ont benefices, reſider, en faire part à ceux qui ont bien eſtudié, & qui le meritent, faire preſens aux Egliſes, comme des chappes & autres ornements, en enrichir les pauures, bref qui ſe comportent ſi bien ſelon leur deuoir, qu'à iuſte tiltre on leur peut donner pour deuiſe, *vos eſtis lux mundi*: & ainſi au lieu de la mort, comme font les autres, ils trouuent la vie.

En 2. lieu vous verrez en noſtre France: & notamment à Paris des Iuges fort pieux, qui ny reſpirent autre choſe, ſinon rendre à vn chacun ſelon ſon droict, & particulierement enuers la vefue & l'orphelin, ſi quelque criminel eſt accuſé de larçin, & que quelque Bourgeois ſoit ſa partie: il ne ſe faut eſbahir ſi le procez dure quelque temps & qu'il en couſte à la partie, comme eſtant ſa faute. Car vn Iuge ne condamnera pas vn homme ſans au prealable auoir ouy & entendu les teſmoings & ſondé s'ils diſent verité ou non, comme il peut faire que quelque fois l'on corrompt les hommes par argent à dire faux teſmoignage, cela procedãt pluſtoſt par haine ou vindication, que par quelque de-

merite que l'accuſé puiſſe auoir faict: & ainſi quelquesfois il ne faut trouuer mauuais s'ils les condamnent à peu de choſe, car c'eſt plutoſt la compaſſion qu'ils ont de leur frere Chreſtien que pour autre choſe, comme il ſe voit en la Cour de Parlement, & qui eſt plus douce & clemence que le Chaſtelet, & ainſi il ne faut dire que ce ſoit l'argent ny les amis qui corrõpent les Iuges, mais vne punitiõ pluſtoſt de Dieu ſur nous meſmes pour le mal que nous voulons à noſtre prochain, lequel ne deſireriõs qu'il nous fut fait. Pource qui ſe paſſe la nuit, ie vous diray qu'ils y mettent ordre le mieux qu'ils peuuent, mais vons ſçauez que quand vous ſortez de chez vous pour aller en ville, ſi on a accouſtumé de quereller chez vous, comme les enfans les vns les autres, ou iceux auec les ſeruiteurs & ſeruantes, deuant que partir vous enioignez ſur peine d'eſtre punis de ce battre l'vn l'autre: mais auez vous le dos tourné ils ſe mocquent de vos menaces, recommencent leur vie ordinaire, & puis quãd vous eſtes reuenu & que vous trouuez ce beau meſnage, vous dictes il faudroit donc eſtre par tout: de meſme en eſt-il des Iuges qui mettent ordre le mieux qu'ils peuuent: mais la nuict venuë, ils ny peuuent pas veoir, puis qu'ils ont donné toute charge à ceux à qui il appartient: leſquels on dit que pour l'argent ils laiſſent enuoller l'oyſeau de la cage, peut eſtre en eſt-il de beſoin pour leurs vies, les autres leurs

pourroient peut-eſtre faire quelque tort, s'ils ne les laiſſoient aller d'amitié : ou peut-eſtre ces pauures gẽs meurent de faim, faute qu'iis ne ſont ſalariez comme on leur promet, lors que l'on les met en beſongne. C'eſt bien la verité que quelques-vns prennent tout pour eux, & ne laiſſent rien aux autres. Quãd à ce qui eſt de debat entre les Bourgeois & les gueux : qu'à affaire vn Bourgeois de degenerer de ſa qualité, & s'amuſer a telles gẽs : qu'il tienne ſa grade, & prenne garde à ce qui eſt de ſa famille, & ainſi tout ira bien pour luy, il ne ſera battu, il ne battra perſonne, comme il ne faut auſſi : il ne luy en couſtera rien, il ne ſera en peine de payer l'amande, & auſſi l'on ne blaſmera point nos Iuges, l'on ne dira point qu'ils enrichiſſent leurs enfãs aux deſpens d'autruy, ains à leurs propres deſpends meſmes ils font faire tableaux, ornements, Chappelles, és Egliſes, qui eſt teſmoignage ſuffiſant de leur vertu, prud'homme, equité, merite, & pieté qui ne ſe doit louër que par ceſte deuiſe, *Iuſti iudices, vera mundi lumina.*

En 3. lieu pour le regard des Aduocats & Procureurs, ie m'en aſſeure qu'il y en a d'auſſi iuſtes qu'il s'en ſçauroit trouuer, & qui ne prennent plaiſir ſinon à rendre le droict à la veufue, & à l'orphelin & en peut de temps. S'il arriue que le procez dure 2. ou 3. ans c'eſt peut eſtre vne matiere difficille, ou il faut du tẽps pour eſtudier ſur icelle, afin de ne point manquer à ſon deuoir : ou bien l'vn ou l'autre,

tre sera quelque temps malade, & puis s'il vient à guarir il faut recommancer a estudier, & ainsi le temps se passe, & la mort vient, & puis il n'y a pas pour vn procés seul, ains vne infinité, qui est cause que l'on ne peut pas quitter les vns pour les autres : car il y en a tels qui meriteront plus d'estre debattuz que les autres, les matieres estans plus difficiles, de ce qu'ils regardent aux mains est quelquesfois faux, ou bien vous entendans discourir, afin de comprendre mieux vostre affaire, & que rien ne leur puisse nuire, ils pourront quelquesfois auoir la veuë baissee, mais c'est que l'esprit pense à vos affaires : ou bien ils regardẽt si vous n'auez point quelque papier en icelles, & quelques assignations de vostre partie aduerse, afin de pouuoir cognoistre ce qu'elle veut dire, & ce qu'elle demande. Autant en est-il du manan, duquel quelquefois ils regardẽt les gestes (car ces gens-la en font de belles parlant au monde) si vous donnez quelque chose de gracieuseté, vous ne deuez apres dire qu'ils l'ayent desiré : car vous ne pouuez iuger de leur interieur, & partant ne vous en prenez qu'à vous-mesmes. Si ils sont braues & leurs fẽmes aussi, c'est peut-estre plus de leurs patrimoines que de ce qu'ils gaignent à leurs trauail, pour les peres qui font bouillir la marmitte aux despẽds des benefices que possedent leurs enfans, ils ne sont gueres excusables, il s'ẽ peut dire autãt.

En 4. lieu des Notaires, veu que personne ne s'en plaint, pour les Festes ie croy que cela est

rare de trauailler pour eux, sinon quelque necessité quelquesfois qui arriue, comme à faire quelque quictance à pauures gens qui n'ont le loisir les autres iours à cause de leur labeur, & tous ne prennent que ce qui leur est taxé, & selon que la cause a esté difficile, sçauoir les Aduocats & Procureurs, c'est pourquoy ils peuuent prendre iustement pour deuise. *Custodiebant testimonia eius & præcepta eius.*

En 5. lieu pour le regard des Commissaires & Sergents qui vont à la chasse perpetuellement, cela n'est pas tant pour mal faire que pour empescher les seditions & meurtres qui se pourroient commettre dans la Ville, & qui se commettent assez souuent en leurs absences: & ainsi ils ne laschent point les malfaicteurs pour la piece: bien vray est-il que quelquesfois l'õ menera l'innocent pour le coulpable, ou le plus blessé pour le moins blessé, desquels ils auront compassion: cela n'est-il pas iuste pour l'innocent, & pour le plus blessé n'a-il pas assez de mal sans luy en faire dauantage, & puis le plus souuent quand ils voyent qu'ils sont repris, ainsi de Iustice ils commençent à craindre, & ainsi se disposent à faire la paix ent'reux, & à ne rien se demander l'vn à l'autre, sinon qu'amitié. Alors quand ce seroit le cœur le plus inhumain, il en auroit pitié, pour ce qui est des habitans des bordels, c'est peut-estre qu'ils promettent de s'en amander, de ny plus retourner, & d'en faire penitence en ce monde, peur d'en estre punis en l'autre, & ainsi il est bõ besoin d'estre

vn peu misericordieux pour vn plus grand bien, pourquoy il ne les faut accuser si tost, & s'il y en à qui ont mal fait autresfois, ie croy que d'oresnauant ils n'y retourneront plus, ainsi ils feront mieux, afin de meriter ceste deuise. *In tempore eorum non est tribulatio.*

En *6.* lieu, pource qui est dit des marchãds qui se damnent pour vn liart, l'on ne se damne pas pour si peu de chose: il arriue quelquesfois que l'on leur donnera vn demy teston pour 7. sols & demy, ou vne piece de trois blãcs, & ils n'auront aucun double pour rendre cõme ceux qui ne reçoiuent que gros argent, & ainsi ce n'est pas à dire qu'ils se damnent pour vn liart, comme ceux qui donnent les marchandises meschantes pour des bonnes, ils iurerõt quelquesfois quelles sont bonnes, comme les croyans s'estans asseurez sur ceux qui leurs aurõt vẽdu, ou ils iureront quelles sont bonnes pour vostre argent, pour ce que n'en voulez gueres dõner, quoy qu'il ne soit permis d'vser de telles equiuoques, & si voulez auoir des meilleures: mais il faut seruir le monde pour son argent. Pourquoy si voulez auoir de bonne marchandise ny soyez point chiche: pour les discoureurs du Palais c'est peut estre de quelques affaires, ou ceste leurs parens ou amys, ou ils parlẽt de bien seruir Dieu: ou s'ils iettent des œillades ce n'est peut-estre par mal, ains quelquesfois l'on admire la beauté d'vne creature simplemẽt, qui donne suiet d'admirer les merueilles de ceste Architecte incomparable & infiny en ses œuures, &

puis apres l'on prend ſuiect d'en louër ceſte Diuine bonté. Pour ce qui eſt des attouchements, cela ſe fait quelquesfois par ieu & non par mal. Pour ceux qu'on dit qui preſtent argẽt à vſure, ceſt peut-eſtre quelqu'ennieux qui le dict, ou quelque auare qui n'en aura iamais aſſez, & pẽſez-vous qu'en ce temps icy de guerre, que le Roy Treſ-Chreſtien a affaire d'argent, que l'on aduance aux Treſoriers l'argent, cõme on a fait autresfois, non, non, s'il y en à de reſte l'õ leur baille, & ainſi s'ils iouẽt la nuit, ceſt peut eſtre à lire quelques liures de recreation qu'à l'argẽt, & par ainſi il faut auoir eſgard par tout, & dõner à ces Meſſieurs cy pour blaſon, *ſeruire Deo, & non mammonæ.*

En 7. lieu pour les gueux & coupeurs de bources ils ne ſont gueres excuſables, ſi ce n'eſt quelquesfois qu'ils mourront de faim, & par ainſi il en faut auoir, mais pluſtoſt par trauail que par larrecin: les Commiſſaires ne peuuent eſtre par tout, ny en tous lieux. C'eſt pourquoy il vaudroit mieux publier à ſon de trõpe, qu'ils ayent à ſe retirer, & par ainſi, cela ne ſe pourroit plus veoir: pour les chanſons, excepté les Feſtes & iours Saincts & pieux, & partant auſſi qu'elles ne ſoient point ſalles, ains ſeulement recreatiues, paſſe pour les ſimples iours, encore que des chanſons ſpirituelles peuuent mieux ſeruir & profiter. Pour les fẽmes des marchez, à la verité elles ſont quelquesfois trop imprudentes: c'eſt peut-eſtre ſelon les Lunes, ou la colere les tranſportent, ou le vin de leur deſ-

ieuſné leur a poſſible troublé le cerueau, qui eſt cauſe qu'ils diſent ce qu'ils ne voudroiēt pas dire quant elles ſont ſages. C'eſt pourquoy ils n'auront que ce dictum. *Tales fuerunt, tales relinquendæ.*

En 8. lieu, pour les Eſcoliers l'on en dict peut-eſtre plus qu'il n'y en a : a la verité c'eſt quelquesfois plus de ieuneſſe que malice. Car vous en verez fort poſez, modeſtes, pieux, obeiſſans à leurs Maiſtres, taſchans du mieux qu'ils peuuent à ſe perfectionner ſelon leur petit deuoir: & ſi ils s'en rencontrent qui façent quelques fripponneries, c'eſt pluſtoſt pour eſgayer leur eſprit (comme il eſt requis en telles gens) que par meſchanceté, & ſi ils changent de maiſtre, vous ſçauez que chacun à ſon liberal arbitre (en deſpit des rebelles) pource qui eſt des enfans de famille, ſeruiteurs & ſeruantes, c'eſt la verité que quelquefois ils abuſent de la bonté de leurs Superieurs, mais ce n'eſt pas touſiours, pour faire quelque petite legereté paſſe: mais pour plus grande choſe ou Dieu eſt offēcé, non. C'eſt pourquoy, peres & meres prenez y garde de pres. Et vous enfans, Dieu eſt tout preſt à vous pardonner, partant que vous ny retourniés plus (ie parle a ceux qui faillent) & ſoyés plus obeiſſans à vos parens que n'auez eſté le temps paſſé : ce qui ce dit auſſi pour les ſeruiteurs & ſeruantes.

En 9. lieu pour les Medecins, Chirurgiens & autres, ce n'eſt pas qu'ils ne ſoient ſçauans: mais ceſt quelquefois qu'il y à peu qu'ils ont com-

mencé à pratiquer leur ſcience, & partant n'agiſſent encore que ſimplement, & nõ par faute de iugement ny par negligence, s'ils refuſent quelquesfois à aller viſiter les pauures, c'eſt quelquesfois que ces gens-là ſont ſubiets à des maux qui ne ſont propres à eſtre penſez que par les malades meſmes, & ainſi les Medecins pour la premiere fois refuſeront, iuſques à ce qu'ils ſçachent au vray toute la maladie, & puis apres ils ne deſdaignent d'y aller : autrement ce ſeroit vne ingratitude, *volo ſanitatem proximi vt meipſius.*

En 10 lieu pour le regard des tuteurs & curateurs des enfans mineurs, ſçauoir que des biẽs d'iceux mineurs ils en façent leur propre, cela eſt rare : ains vous voyez de bons tuteurs, leſquels n'apprendront que pieté à leurs mineurs, les feront eſtudier de bonne heure en toutes ſortes de vertus & bonnes lettres, les mariront ſelon leur petit vaillant, & ne s'enrichirõt point de leur bien : au cõtraire leur en donneront pluſtoſt du leur, ſans paſſer ſoubs ſilence les trauaux qu'ils ont à conſeruer ce bien, leſquels au bout ils donnent gratis. C'eſt pourquoy a iuſte tiltre ils doiuent participer à ceſte ſentence, *qui fecerit miſericordiam, miſericordiam conſequetur.*

En 11. lieu, pour le regard de ceux & celles qui vont aux deuotions hors leurs Parroiſſes, ils ne ſont gueres excuſables, ſi ce n'eſt qu'ils le façent par ſimplicité, ou pour auoir quelques conſolations, croyans n'en pouuoir trouuer en leurs Parroiſſes : toutesfois il s'en peut trouuer auſſi toſt en ſa Paroiſſe cõme ailleurs : ou pour

quelques deuotions particulieres : mais pour le regard du retour, & des querelles qui en prouiennent : alors pour quelque pretexte de deuotion que ce soit, ils ne doiuent s'esloigner de leurs Parroisses : comme aussi leurs maistresses, quoy que les Religieux ne peuuent refuser aucun penitent hors le temps deffendu, pour la Confession : mais pour le reste des Sacrements il ne peuuent, comme ils sçauent mieux que moy. C'est pourquoy *obedientia in pastores, magis placet Deo qua sacrificium.*

Pour le regard des voyageurs, c'est bien fait, mais il y faut aller auec la deuotion qu'il est requis à vn voyage, & ne parler en chemin que de choses saincte, à l'exemple des pelerins d'Emaüs, qui parloient de la mort de nostre Seig. I. C. & ainsi Dieu sera auec eux, & pour les pourmenades, il fait bon prendre l'air apres le seruice de l'Eglise, & que ce soit purement & simplement pour esgayer son esprit, & non point pour follastrer dans les bleds, & y faire ce que plusieurs enfans de Sathan y font. Toutesfois ie croy que telles gens, s'il plaist à Dieu qu'ils s'en amanderont, & prendront ce petit mot pour deuise, *consilio vtendum & prudentia.*

En dernier lieu, vous verrez les Heretiques maintenant auec la grace de Dieu, se conuertir, quitter leurs fausses erreurs, aller chercher le bon Pere Athanase, & se faire catechiser par luy, & ainsi ils ne seront plus rebelles à S. M. Tres-Chrestienne, auront vn repos & tranquillité d'esprit, viuront honnestement, comme

ont desia faict plusieurs autres qui bien aduisez & conduicts par l'Esprit de Dieu ont recogneu de l'erreur, l'abysme de mal heurs où ils estoient plongez, car c'est plustost ignorance que malice pour quelqu'vne, comme lesquels nous pourrons faire, & nous leur donnerons double deuise, *lux post tenebras, vita post mortem.*

C'est pourquoy, Cousin considere vn peu la distinction qu'il y a entre ces deux arbres. Le premier duquel nous auons parlé, ceux qui fõt ce qu'il signifie, ie vous laisse à penser ou ils sont, s'ils ne sont morts en l'ame, & au contraire les autres, s'ils ne viuent pas en l'ame & au corps. O que c'est vne belle chose que de bien faire! ô que cest vn grand malheur que de mal-faire! bien faire c'est viure, viure c'est estre en Dieu, comme il dit luy-mesme, *qui manet in me & ego in eo, hic fert, fructum meum.* Au contraire, mal-faire qu'est-ce, sinon demeurer en tenebres? *Filij hominum magis amant tenebras quam lucem.* Faire de mauuaises œuures, c'est estre enfans du Diable; *vos ex parte diabolo estis, quia me non auditis,* C'est pourquoy suiuons la vie, fuyons la mort, & tout & quantesfois que voudrons faire quelque chose, regardons ce qu'il en pourra arriuer, & par ainsi nous ne periront iamais, ce que Dieu vueille par sa saincte grace. Ainsi soit-il.

FIN.